

Velléité de grève au PAL

"Un coup d'épée dans l'eau"

Le Port autonome de Lomé poursuit normalement ses activités. Ce mercredi 12 août 2026, les opérations de manutention, d'accueil des navires, d'acheminement et de distribution des marchandises se déroulent sans perturbation majeure, malgré le mouvement de grève annoncé par le Syndicat des agents du Port autonome de Lomé (Syapal).



PAGE 11

AQUACULTURE



Production de poisson au Togo

Le gouvernement veut injecter 20 milliards de FCFA

Face à l'écart persistant entre la production nationale et les besoins de consommation, le Togo prévoit d'investir 20,04 milliards de FCFA à l'horizon 2028 afin de renforcer ses capacités dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Cette enveloppe vise notamment à accroître de 25 % la production nationale, mais aussi ...

PAGE 9

CHEFFERIE



Aflao-Sagbado / mort de Semekonawo IV

Le canton à nouveau dans l'impasse

Togbui Attissogbui Dzogbenyi Semekonawo IV, chef du canton d'Aflao-Sagbado, est décédé quatre jours seulement après son intronisation. Sa disparition vient assombrir davantage un canton qui cherche depuis près de dix ans à sortir d'une crise de succession opposant plusieurs camps au sein de la famille royale.

PAGE 11



Réconciliation nationale / Un mausolée à la mémoire de l'ancien président

Hommage à Kléber Dadjo

Le mercredi 12 août 2026, le peuple togolais a rendu hommage à feu le colonel Kléber Dadjo, ancien président de la République du 13 janvier au 13 avril 1967. C'était lors d'une cérémonie solennelle à Siou, son village natal, dans la préfecture de Doufelgou.

PAGE 4

DERNIERES HEURES

Innovation : Ecowas Startup Awards ouvertes jusqu'au 31 août

Les startups de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ont jusqu'au 31 août 2026 pour candidater à la deuxième édition des Ecowas Startup Awards. La compétition cible les entreprises innovantes déjà opérationnelles dans la région, réparties sur 6 secteurs : FinTech, AgriTech, HealthTech, EdTech, CleanTech et TravelTech.

Pour être éligibles, les candidats doivent être établis dans un pays membre de la Cédéao, justifier d'au moins 2 ans d'existence et disposer d'un produit fonctionnel. Les candidatures portées par des femmes sont particulièrement encouragées.

En ce qui concerne les récompenses, le lauréat recevra 30 000 dollars, suivi de 20 000 dollars pour le deuxième et 15 000 dollars pour le troisième. Les 3 startups primées bénéficieront en outre de 6 mois d'accélération, d'un mentorat personnalisé et d'un accès à des investisseurs.

La finale se tiendra du 28 au 30 septembre 2026 à Abuja, au Nigeria. Selon les organisateurs, l'objectif est de rapprocher les startups ouest-africaines des financements et marchés régionaux. Les candidatures sont à déposer sur la plateforme officielle du concours.

INTERNATIONAL

Mali/Sécurité

Assimi Goïta gracie l'officier de la DGSE détenu à Bamako

Un geste que personne n'attendait plus avec certitude, tant les relations entre Paris et Bamako se sont enkystées dans la défiance. Un an, presque jour pour jour, après son arrestation ...

PAGE 4

Assemblée nationale

Les députés posent « un acte de souveraineté écologique »

Réunis en séance plénière le jeudi 13 août 2026, les députés togolais ont adopté à une majorité écrasante, le projet de loi relatif à la création et à la gestion des aires protégées. Pour Atcholi Aklesso, président du groupe parlementaire Union pour la République (Unir), « il s'agit d'un acte de souveraineté ...



PAGE 3

	SOMMAIRE	Sénégal/Frontières Gambiennes Sénégal-Gambie : la frontière héritée de la colonisation enfin redéfinie  P 4	Togo L'économie progresse de 3,8 % au premier trimestre 2026  P 5	Le goyavier Cet arbre que l'on a trop souvent réduit à son délicieux fruit sucré...  P 10
---	------------------------	---	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

« Je suis parvenue à prendre mon destin en main », dixit Nèmè Atchiki, bénéficiaire du Produit Ajsef

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", votre quotidien Togo matin vous conduit dans la Région de la Kara, pour partager avec vous les témoignages d'une jeune artisane, Nèmè Atchiki, bénéficiaire du Produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers (Ajsef) du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).

Le FNFI est un ambitieux programme lancé en Janvier 2014 par SEM le Président de la République pour répondre à l'épineuse question de l'exclusion financière d'une importante frange de la population togolaise que sont les femmes, les jeunes, les paysans, les agriculteurs, les artisans.... Des togolais à faibles revenus soucieux de leur autonomisation financière souvent exclus des systèmes de financements classiques se sont laissés tentés par la dynamique de l'inclusion financière enclenchée par le Gouvernement du Togo depuis la mise en route du FNFI. Parmi ceux-ci, Nèmè Atchiki, artisane, bénéficiaire du Produit AJSEF dans la Région de la Kara.

C'est le jour d'animation du grand marché de la ville. Et c'est justement dans ce marché où se fusionnent tous les secteurs d'activités que nous

avons rendez-vous avec notre bénéficiaire, la trentenaire environ, fière de nous recevoir pour partager avec nous ses témoignages.

" Je suis née et j'ai grandi à Dapaong dans la région des savanes et c'est justement là-bas que j'ai appris le métier de tissage précisément au centre artisanal de Dapaong. Mais



Nèmè Atchiki

comme c'est le cas pour bon nombre de mes camarades, après l'apprentissage et une fois le diplôme obtenu, le problème de financement s'est également posé à moi. C'était vraiment très difficile pour moi avoir d'accès au financement auprès des institutions de microfinance classiques pour pouvoir me mettre à mon

propre compte." Un rêve de se mettre à son propre compte et de gagner le pari de son devenir que notre interlocutrice voit voler en éclat, et pour cause son allure d'artisane sans sources de revenus certaine ne rassurait aucun argentier. Et c'est seulement depuis qu'elle a entendu parler du produit "Accès des Jeunes aux



Services Financiers" du Fonds National de la Finance Inclusive qu'elle a repris un tout petit peu espoir et essaye de parcourir le chemin afin de rejoindre elle aussi la dynamique de l'inclusion financière.

" Heureusement, un samedi comme celui-ci d'ailleurs, revenant d'une ballade

infortune, nous avons aperçu devant les locaux de PROMOFINANCE, une institution de microfinance de la ville, un attroupement inhabituel de femmes et de jeunes. Nous avons poussé notre curiosité pour savoir ce qui motivait un tel attroupement. Et c'est justement là-bas que pour la première fois mes camarades et moi avons été informés du Produit AJSEF. Sans tarder nous sommes rentrés dans un bureau voisin pour nous renseigner davantage sur les conditionnalités et modes opératoires d'accès à ce produit. A la sortie de cette séance d'information, nous nous sommes dits que nous étions totalement éligibles pour obtenir ce crédit."

Afin de permettre justement à tous ceux qui sont dans le besoin et qui remplissent les conditions, le FNFI a justement assouplit les conditionnalités d'accès à tous ses produits. " Je dois avouer que la première chose qu'il revenait de faire était de former un groupe solidaire de 2 à 4 personnes. Ceci n'a pas été du tout difficile car dans mon quartier nous étions justement 3 à avoir un diplôme de fin d'apprentissage et à n'avoir pas de sources de financement pour nous lancer dans l'entrepreneuriat. Une fois le groupe solidaire formé,

nous sommes retournés voir PROMOFINANCE et nous avons été programmé pour suivre une formation en techniques de création d'entreprises mais surtout en gestion de crédit. Nos compétences ont été dopées sur comment gérer un crédit et pouvoir le rembourser à temps. Après cette formation et dans un délai de deux semaines, j'ai obtenu mon premier cycle de crédit de 300.000 FCFA. Avec ce crédit j'ai loué ce petit local et j'ai acheté quelques matières premières, notamment le fil à tisser et je me suis également équipée en machine à tisser. Et depuis lors, installée à mon propre compte, je tisse à longueur de journées des pagnes que je commercialise ici au grand marché de la ville. Comme vous pouvez le voir juste en me regardant je suis très heureuse d'être moi aussi parvenue à prendre mon destin en mains et être autonome financièrement."

Une autonomie financière que comme Nèmè Atchiki, bon nombre de togolais et togolaises vivent au quotidien, et que le FNFI est davantage résolu à renforcer grâce à ses différents produits financiers qu'il met en route depuis 2014. Le Microcrédit pour tous, nous y croyons !

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire





fnfi
Fonds National de la Finance Inclusive

	Récapissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Edy Alley Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva	Alexandre Wémima Edem Dadzie Caleb Akponou Affo-Djèlè Alarba Responsable administrative, financière et commerciale: Amah Essognim	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	---	--	--

Colonel Kleber Dadjo

Le peuple togolais a rendu hommage à son ancien président

Le mercredi 12 août 2026, le peuple togolais a rendu hommage à feu le colonel Kléber Dadjo, ancien président de la République du 13 janvier au 13 avril 1967. C'était lors d'une cérémonie solennelle à Siou, son village natal, dans la préfecture de Doufelgou.

Plusieurs sommités de l'État parmi lesquelles, le président du Sénat, Barry Moussa Barqué représentant

Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR), qui préconise qu'un hommage soit rendu aux personnalités disparues qui ont rendu de loyaux services à la nation togolaise.

Le colonel Kleber Dadjo est donc célébré aujourd'hui au nom des valeurs qui l'ont caractérisé à savoir : le courage, le sens élevé du devoir, son engagement indéfectible au service de la

comme la voix royale vers la réconciliation nationale et le vivre ensemble. Elle ouvre le chapitre du processus de réparation d'ordre mémoriel et constitue la suite des actions menées depuis 2017 par cette institution dans le cadre des réparations des préjudices de l'histoire sombre du Togo.

La présidente du Hcrrun, Awa Nana Daboya a salué la mobilisation de la population togolaise autour de cette

les Togolais. C'est pourquoi, je fais le choix de m'adresser à une des plus hautes autorités de notre pays, pour lui formuler au nom de la famille Dadjo, des populations de la préfecture de Doufelgou, du personnel du Hcrrun et en mon nom propre, notre profonde gratitude pour le leadership et l'art avec lesquels il a conduit le processus d'hommage au président Kléber Dadjo », a déclaré la présidente du HCCRUN.

Faisant à présent partie du paysage architectural de la région de la Kara et de la préfecture de Doufelgou, le mausolée Kléber Dadjo est érigé au cœur du canton de Siou, précisément à Borga. Il respecte à la fois les tendances modernes des sépultures et les grandes caractéristiques sépulcrales propres au pays Nawda.

« Le mausolée Kléber Dadjo que nous voyons n'est pas un simple monument mortuaire. Il est l'expression d'une vision, celle qui veut que les Togolais assument et affrontent avec courage leur passé dans tous ses aspects en vue de soigner les ressentiments, les blessures et les frustrations qui entravent le vivre-ensemble. Cet édifice nous rappelle l'impérieuse nécessité de nous souvenir de ceux qui nous ont dirigés, de marquer à leur égard notre gratitude pour les sacrifices qu'ils ont consentis et de nous inspirer de leurs œuvres pour la consolidation des bases de notre vie commune. Il est surtout une exhortation à lutter davantage contre l'oubli, quels

que soient les motifs qui sous-tendent cette posture, dans la mesure où l'oubli constitue un frein non négligeable au raffermissement de l'unité dans les jeunes nations en construction » a précisé Awa Nana Daboya.

La présidente du Hcrrun a ainsi exprimé ses gratitude au président du Conseil, chef suprême des armées pour ses orientations et conseils qui ont permis l'aboutissement du projet. Elle a également eu de la reconnaissance à l'endroit des membres de la grande famille Dadjo pour leur collaboration pendant le choix du projet d'hommage jusqu'à son aboutissement.

Pour sa part, le chef d'État-major général des Forces armées togolaises (FAT), le général Allaharé Dimini a indiqué qu'en associant son institution à la cérémonie d'hommage au colonel Kléber Dadjo, le chef suprême des armées met en lumière l'importance de l'héritage du colonel Dadjo qui demeure une référence pour le militaire togolais. Le général Dimini Allaharé a présenté le parcours du soldat Kléber Dadjo sous le drapeau français et au Togo tout en rappelant ses nombreux faits de guerre et ses vérités exceptionnelles.

La cérémonie d'hommage a été marquée par des manifestations culturelles et des réjouissances populaires à travers toute la préfecture de Doufelgou.

TM et www.septentrional.tg



Awa Nana aux côtés de Barry Moussa Barqué coupant le ruban d'inauguration

le président du Conseil Faure Gnassingbé, ont pris part à cette cérémonie aux côtés de la grande famille Dadjo. Le temps fort de l'hommage à cet illustre personnage, également premier officier de l'armée togolaise, est l'inauguration d'un complexe sépulcral qui accueille désormais ses restes, et dans lequel est érigé le mausolée qui porte son nom.

Loin d'être l'expression d'une simple reconnaissance, la cérémonie d'hommage est conforme à la recommandation 46 de la

nation, sa loyauté, son sens du sacrifice et son intégrité. La cérémonie d'hommage s'inscrit aussi dans la dynamique de renaissance de la mémoire collective et de la consolidation du lien national engagée par le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé.

Cette réparation mémorielle est portée par le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (Hcrrun), qui entend ainsi réaffirmer l'importance du devoir de mémoire

initiative, de son adhésion aux idéaux de mémoire, de réconciliation et de consolidation du lien national qui fondent la marche du Togo vers la paix durable.

« Au moment de procéder à l'ouverture de ce lieu de souvenir, j'aurais voulu exprimer mes remerciements à chacun des acteurs ayant de par leurs conseils et leurs accompagnements, apporté leurs pierres à la réalisation de cet édifice. Mais cet exercice est impossible, tant je vois dans ce mausolée, la main et la contribution de tous

Assemblée nationale

Les députés posent « un acte de souveraineté écologique »

Réunis en séance plénière le jeudi 13 août 2026, les députés togolais ont adopté à une majorité écrasante, le projet de loi relatif à la création et à la gestion des aires protégées.

Pour Atcholi Aklesso, président du groupe parlementaire Union pour la République (Unir), « il s'agit d'un acte de souveraineté écologique ». En effet, à travers ce texte, le Togo reprend la main sur ses ressources naturelles, et s'engage à les protéger et à les préserver au profit de ses populations. C'est depuis l'époque coloniale que la gestion durable des ressources forestières a été perçue comme une nécessité. Préserver l'immense richesse floristique et faunique du territoire national, et réduire les pressions humaines sur la végétation et la biodiversité, ne souffre plus d'aucune ambiguïté. Cela est

incontournable.

Ainsi, après les indépendances, plusieurs textes ont été pris en vue de sécuriser les acquis positifs de la gestion durable des ressources naturelles. Les textes fondamentaux successifs du pays mettent l'accent sur la protection de l'environnement et la conservation des aires protégées ; parce que les ressources naturelles sont très importantes pour le développement socioéconomique du pays. Dans les années 90, suite aux modes de gestion et aux crises sociopolitiques, les aires protégées du Togo ont été envahies par les communautés riveraines pour les besoins des terres agricoles, de production du bois énergie, de pâturage, d'installation des habitations et des infrastructures socioéconomiques.

Cela a engendré de

fortes dégradations de ces écosystèmes. Le gouvernement et ses partenaires ont dû prendre

le cadre juridique existant pour une meilleure gouvernance des aires protégées. Le projet de loi adopté hier



Le professeur Komi Sélom Klassou (Image d'archives)/Crédit : Assemblée nationale

des initiatives pour essayer de sauver ce qui pouvait encore l'être. Aujourd'hui, avec l'évolution rapide du contexte international sur la conservation de la biodiversité et les nombreux enjeux socio-économiques et écologiques qui sous-tendent la gestion durable des aires protégées, il apparaît nécessaire d'adapter

fait des aires protégées un outil de développement et d'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines à travers la promotion des activités écotouristiques et/ou génératrices de revenus. Il fixe les règles et les principes applicables à la création, à l'extension, au déclassement et à la gestion des aires

protégées.

Il établit également une typologie, une catégorisation et les régimes juridiques des aires protégées, conformément aux lignes directrices internationales ; et met en place un cadre de gouvernance propice à la mobilisation des ressources pour leur financement durable. Le ministre de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière, et du Changement climatique, le professeur Dodzi Komla Kokoroko a remercié les députés, au nom du président du Conseil Faure Gnassingbé, et son gouvernement.

« Nous venons de signer un pacte avec l'histoire, en faveur de la nature et des populations bénéficiaires des aires protégées », a dit le professeur Komi Sélom Klassou, président de l'Assemblée nationale.

Edem Dadzie

Mali/Sécurité

Assimi Goïta gracie l'officier de la DGSE détenu à Bamako

Un geste que personne n'attendait plus avec certitude, tant les relations entre Paris et Bamako se sont enkystées dans la défiance. Un an, presque jour pour jour, après son arrestation dans la capitale malienne, l'officier français Yann V., agent de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), vient de bénéficier d'une grâce présidentielle signée par Assimi Goïta.

L'homme, condamné le 5 juin dernier à vingt ans de réclusion pour « atteinte à la sûreté extérieure de l'État », avait été interpellé le 14 août 2025 à la faveur d'une vaste opération de sécurité visant également plusieurs hauts gradés maliens, parmi lesquels les généraux Néma Sagara et Abass Dembelé. Officiellement deuxième secrétaire de l'ambassade de France à Bamako, accrédité à ce titre auprès des autorités maliennes, le lieutenant-colonel était accusé d'avoir trempé dans un complot destiné à « déstabiliser les institutions de la République ».

Dans un communiqué, la présidence malienne prend soin de dissocier la clémence du fond du dossier : la mesure « ne remet pas en cause les faits établis par un jugement contradictoire », au cours duquel, assure-t-elle, « tous les droits de la défense ont été respectés ». La grâce s'accompagne d'une clause sans ambiguïté : l'« éloignement immédiat » de Yann V. du territoire malien. Bamako évoque par ailleurs

les « bons offices » d'un « pays frère », dont l'identité reste tue, une diplomatie de l'ombre qui n'est pas sans rappeler d'autres médiations récentes dans la région.

Entre les deux dates, les mois auront été rudes pour le détenu. Les informations, révélées en mars par Jeune Afrique, faisaient état de conditions de détention éprouvantes à la base aérienne 101 de Bamako, sous la garde de la Sécurité d'État malienne, dirigée par Modibo Koné. Paris n'a, quant à lui, jamais varié dans sa ligne : les accusations portées contre son agent étaient « sans fondement ». Sollicité, le Quai d'Orsay n'avait pas réagi à l'heure où ces lignes sont écrites.

Reste que cette libération ne clôt pas le dossier plus large des interpellations d'août 2025. Les officiers maliens arrêtés dans la même vague demeurent, eux, détenus, toujours dans l'attente d'un procès dont la tenue reste, à ce stade, incertaine.

T.M.

Sénégal/Frontières Gambiennes

La frontière héritée de la colonisation enfin redéfinie

Il aura suffi d'un bulldozer et d'un mur de clôture pour rappeler, le temps d'une semaine, la fragilité des tracés hérités de la colonisation. Le 16 juillet dernier, des éléments de l'armée sénégalaise démolissaient une partie de l'enceinte, surmontée de barbelés, d'un poste militaire gambien à Bullock, dans le sud-ouest du pays. Banjul avait aussitôt dénoncé un acte « provocateur et inacceptable » ; Dakar, de son côté, évoquait des empiètements affectant son intégrité territoriale. De quoi raviver, l'espace de quelques jours, un contentieux vieux de plus d'un siècle.

dessine deux lignes d'abord rectilignes puis épousant les méandres du fleuve Gambie, sur environ 300 kilomètres de profondeur, un tracé arbitraire dont les riverains paient depuis longtemps les approximations.

L'incident de Bullock aurait pu envenimer durablement les relations entre les deux capitales. Il aura au contraire précipité un dénouement attendu depuis des années. Le 29 juillet, le Secrétariat permanent sénégalogambien annonçait la conclusion d'un accord définitif portant sur une

de bornage redémarreront le 15 août, sur le tronçon reliant Touba Tranquil-Dar Salam à Saré Yoro Guèye-Jahanka, avec l'objectif d'achever l'ensemble des travaux de démarcation d'ici septembre.

Pour l'universitaire Cherno Omar Barry, l'épisode de juillet aurait sans doute pu être évité si ces opérations de densification avaient déjà abouti, un constat qui en dit long sur l'urgence, désormais assumée par Dakar et Banjul, de sécuriser durablement une frontière trop longtemps restée virtuelle sur le terrain. Reste



Car cette frontière de 749 kilomètres, qui isole presque entièrement la Gambie à l'intérieur du territoire sénégalais, à l'exception d'une étroite façade sur l'Atlantique, n'a jamais cessé de porter la marque de son origine. Fixée le 10 août 1889 lors d'un arbitrage franco-britannique mené loin du terrain, dans les bureaux parisiens, elle

délimitation « claire et consensuelle » de la frontière commune, obtenu selon l'organe conjoint dans « l'esprit de fraternité » voulu par les deux chefs d'État. Le processus de densification frontalière, engagé depuis 2015 et réaffirmé lors d'un Conseil présidentiel en juin, doit désormais reprendre concrètement : les opérations conjointes

que les tensions frontalières entre les deux pays ne se réduisent pas à la seule question cartographique : le conflit casamançais et les opérations de sécurité qui l'accompagnent continuent de peser sur une cohabitation que Dakar et Banjul disent vouloir désormais apaiser par le dialogue plutôt que par les rapports de force.

T.M.

RDC/Constitution

A deux jours de l'échéance, la C64 hausse le ton face à Tshisekedi

Le compte à rebours touche à sa fin. Fixée le 20 juillet par cinq des principaux leaders de l'opposition congolaise, Martin Fayulu, Moïse Katumbi, Jean-Marc Kabund, Augustin Matata Ponyo et Delly Sesanga, l'échéance du 15 août approche, et avec elle, le risque d'un nouveau bras de fer entre le pouvoir et la rue à Kinshasa.

La Coalition Article 64 pour la défense de l'ordre constitutionnel (C64) avait alors suspendu, en dernière minute, la marche qu'elle projetait d'organiser devant le Palais de la Nation, cédant à l'appel du cardinal Fridolin Ambongo et du révérend André Bokundoa, présidents respectifs de la Cenco et de l'ECC. Un geste de bonne volonté assorti d'une condition ferme : que Félix Tshisekedi convoque, avant la date butoir, le dialogue national inclusif qu'il avait lui-même annoncé après sa rencontre avec les

confessions religieuses. Trois semaines plus tard, le format promis tarde à se concrétiser. Aucune ordonnance présidentielle n'a été publiée, et c'est dans ce silence que Dieudonné Bolengetenge, secrétaire général d'Ensemble pour la République, le parti de Moïse Katumbi, est monté au créneau à Kinshasa pour rappeler que la coalition ne reculera plus. « La finalité n'a pas changé : il s'agit d'empêcher le renversement de l'ordre constitutionnel en vigueur dans notre pays », a-t-il martelé, précisant



Félix Tshisekedi

que le dialogue réclamé ne saurait se substituer à cet objectif : faire barrage à tout projet de révision ou de remplacement de la Constitution attribué au camp présidentiel. Le ton s'est même durci d'un cran, avec l'évocation d'une

possible désobéissance civile si le pouvoir persistait dans cette voie, une situation qui pourrait, selon les mots du responsable, « aller très loin ». De quoi rappeler que les rangs de l'opposition ne sont pas sans fissures : le départ récent

d'Alain Bolodjwa, claquant la porte de la coalition en assurant n'être « pas venu quémander le dialogue, mais pour défendre l'ordre constitutionnel », en est une illustration.

Sur le fond, la crise dépasse la seule question institutionnelle. Insécurité persistante dans l'Est, où les combats liés à l'AFC/M23 continuent de peser sur des pans entiers du territoire, difficultés économiques et sociales : c'est ce faisceau de tensions que le dialogue est censé désamorcer. Reste à savoir si le chef de l'État choisira, dans les heures qui viennent, la voie de l'apaisement ou celle de l'épreuve de force.

T.M.

BIDC

Plus de 510 millions de dollars pour 5 opérations en Afrique de l’Ouest

La Banque d’investissement et de développement de la Cédéao (BIDC) renforce son soutien aux investissements structurants en Afrique de l’Ouest. Réuni à l’occasion de sa 100e session, le Conseil d’administration de l’institution a approuvé 5 opérations pour un montant cumulé de plus de 269,55 millions d’euros et 200 millions de dollars, représentant plus de 510 millions de dollars d’engagements financiers.

Chapeautée par Dr George Agyekum Donkor, président de la BIDC et de son Conseil d’administration, cette réunion a permis de valider des financements destinés aux infrastructures de transport, à la santé, aux énergies renouvelables et au secteur financier. À travers ces opérations, la Banque entend soutenir des projets à fort impact économique et social dans plusieurs pays de la sous-région. En Guinée, 3 opérations concentrent 269,55 millions d’euros. La première, d’un montant de 143,06 millions d’euros, concerne la construction et le revêtement de 84 kilomètres de routes sur les axes Cissela-Banko-N’Dèma et Banko-Saraya. Le projet doit améliorer

les corridors de transport, faciliter les échanges commerciaux et réduire les coûts de déplacement. La deuxième opération porte sur 65,87 millions d’euros pour la construction d’un hôpital régional de 200 lits à Siguiri. L’infrastructure devrait renforcer l’accès aux soins spécialisés pour plus de 1,7 million de personnes.

La troisième mobilise 60,62 millions d’euros en faveur du projet hydroélectrique de Tinkisso II. D’une capacité installée de 11 mégawatts, la centrale devrait produire environ 48 gigawattheures par an et fournir une électricité propre à plus de 350 000 personnes.

Au Ghana, la BIDC a approuvé une ligne de crédit de 150 millions de dollars en faveur de Maripoma Enterprise Limited. Le financement accompagnera 8 projets stratégiques de routes et de ponts, dont le portefeuille global est estimé à environ 1,2 milliard de dollars. L’objectif est de renforcer la connectivité et de soutenir l’activité économique.

En Sierra Leone, un prêt

subordonné de 50 millions de dollars sera accordé à WAICA Reinsurance Corporation Plc. Il doit renforcer les fonds propres de l’entreprise et accroître sa capacité à financer des projets dans les infrastructures,

une énergie durable, tout en mobilisant davantage de ressources en faveur du secteur privé.

Ces engagements répondent aux priorités des économies régionales.

l’investissement et améliorer les conditions de vie dans les pays bénéficiaires.

Les opérations approuvées s’inscrivent dans la Stratégie GRO 2026-2030



Siège de la BIDC à Lomé

l’énergie, les transports et l’agriculture. L’opération prévoit également une meilleure prise en compte des normes environnementales, sociales et de gouvernance. Pour George Agyekum Donkor, ces financements doivent favoriser l’intégration régionale, élargir l’accès aux services essentiels et promouvoir

Les routes doivent fluidifier les échanges, l’hôpital améliorer l’offre sanitaire et le projet énergétique contribuer à sécuriser l’accès à l’électricité propre. Le soutien au secteur financier doit renforcer les capacités de financement des entreprises et projets structurants. La BIDC entend créer des effets durables, soutenir

de la BIDC, axée sur la croissance, la résilience et l’optimisation. À travers ces investissements, l’institution veut accélérer la transformation structurelle de l’Afrique de l’Ouest, renforcer la compétitivité et poser les bases d’une autonomie économique et d’une prospérité durables.

E. A

Togo

L’économie progresse de 3,8 % au premier trimestre 2026

L’activité économique dans le pays a enregistré une croissance de 3,8 % au premier trimestre 2026, en glissement annuel ; contre 3,6 % sur la même période en 2025. Les données publiées par l’Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed) montrent une progression portée par le secteur secondaire et les impôts nets de subventions sur les produits.

La Valeur ajoutée brute (VAB) du secteur secondaire a augmenté de 5,1 %, contribuant à hauteur de 1,1 point à la croissance globale. Les impôts nets de subventions sur les produits ont, pour leur part, progressé de 12,6 %, avec une contribution de 1,2 point. Le secteur tertiaire demeure un moteur important de l’économie. Sa VAB a progressé de 2,8

% au premier trimestre, apportant 1,3 point à la croissance. Le secteur primaire a enregistré une hausse de 2,1 %, pour une contribution de 0,2 point.

Le secteur primaire affiche toutefois un ralentissement. Sa croissance était de 7,0 % un an auparavant. Cette décélération s’explique par le recul du rythme de progression de l’agriculture et des activités connexes, passé de 6,9 % à 2,2 %. La pêche et l’aquaculture ont fortement ralenti, avec une croissance ramenée de 13,3 % à 1,4 %.

Dans le secondaire, la croissance de 5,1 % reste proche des 5,3 % enregistrés au premier trimestre 2025. Plusieurs branches ont connu une nette amélioration. La

fabrication de textiles, d’articles d’habillement et de chaussures a bondi de 36,4 %, après une



Grand marché de Lomé

contraction de 16,5 %. La production et distribution d’eau, l’assainissement et le traitement des déchets ont progressé de 6,4 %, contre un recul de 17,8 % un an plus tôt.

La fabrication de boissons et opérations sous-traitées a augmenté de 6,9 %, tandis que les matériaux de

construction ont progressé de 3,4 %. La métallurgie et les autres industries manufacturières ont

avancé de 5,0 %. En revanche, les industries extractives ont reculé de 1,3 %, après une hausse de 17,4 %, tandis que la fabrication de produits en bois, papier et carton a diminué de 8,7 %.

Dans les services, le ralentissement est

marqué. Les transports et l’entreposage ont progressé de 6,1 %, le commerce de 4,2 % et l’information et la communication de 2,1 %. L’administration publique s’est repliée de 6,6 %, dans un contexte d’assainissement des finances publiques. L’hébergement, la restauration et les débits de boissons ont aussi reculé de 7,4 %.

Ces résultats traduisent une économie en croissance, mais confrontée à des rythmes d’activité contrastés selon les secteurs. Le dynamisme industriel soutient la progression du PIB, tandis que le ralentissement des activités agricoles et des services appelle une attention particulière.

E. A

Santé préventive au Togo

Mieux vaut prévenir que guérir

Ensemble des actions visant à éviter l'apparition de maladies ou des complications avant qu'elles ne s'installent, la santé préventive devient une stratégie pour le Togo. L'objectif étant d'anticiper pour réduire les dépenses médicales, d'augmenter la productivité des jeunes et des travailleurs, et de désengorger les hôpitaux. Le pays ne manque pas d'initiatives. À travers ce dossier, nous revenons sur les stratégies du Togo pour promouvoir un système de santé plus préventif.

Il est toujours simple, moins coûteux et moins douloureux d'éviter un problème que de devoir le réparer ou le soigner plus tard. D'où l'assertion : « Prévenir vaut mieux que guérir ». Ce proverbe, issu de la sagesse populaire et de la médecine ancienne, s'applique à de nombreuses situations, dont le système sanitaire togolais.

Ces dernières années, la mutation du système de santé togolais s'accompagne en amont du renforcement de la médecine préventive. Cette dernière s'implémente sur le terrain, à travers plusieurs initiatives. Que ce soit au niveau des actions visant la lutte contre les épidémies et le paludisme, la promotion des initiatives d'hygiène et d'assainissement, la

gouvernement ne manque pas d'initiative.

Le Togo et la santé préventive

La politique sanitaire du Togo connaît aujourd'hui une profonde mutation. Le pays fait désormais de l'anticipation un pilier de son action publique. Vacciner avant que la maladie ne frappe, sensibiliser avant que les comportements à risque ne s'installent, détecter avant que les complications ne surviennent : la santé préventive s'impose progressivement comme une nouvelle culture nationale. Cette orientation n'est plus une simple déclaration d'intention. Elle s'appuie sur des investissements conséquents et une organisation territoriale qui cherchent à rapprocher durablement les services de santé des populations.

Pour l'année 2026, le secteur de la santé bénéficie d'une enveloppe de 118 milliards de francs CFA. Derrière ce chiffre, se dessine une ambition louable : construire un système sanitaire qui ne se contente plus de soigner, mais qui protège.

Les premiers résultats donnent corps à cette stratégie

Sur le front de la protection

les références d'Afrique subsaharienne dans la lutte contre les maladies évitables chez l'enfant. Il existe d'autres réalités très concrètes : moins de risques d'épidémie, davantage d'enfants protégés dès les premiers mois de vie et une réduction progressive des



Faure Gnassingbé à l'inauguration de Docta Lafie de Lomé (archives)

coûts liés aux traitements lourds. Cet élan illustre une évidence souvent rappelée par les spécialistes : chaque franc investi dans la prévention permet d'éviter des dépenses bien plus importantes en soins curatifs et il ne faut certainement pas en douter.

Le combat contre le paludisme et les maladies tropicales négligées

les structures sanitaires africaines, l'État multiplie les approches préventives. Parmi elles, la chimio-prévention saisonnière occupe une place centrale. Déployée auprès des enfants exposés pendant les périodes critiques, cette stratégie protège activement des milliers

terrain, les agents de santé communautaires occupent une position stratégique. Leur action évolue elle aussi avec son époque.

Les outils numériques qu'ils utilisent permettent désormais de collecter des données, suivre les populations vulnérables,

d'entre eux contre les formes sévères du paludisme. L'effet attendu dépasse la seule baisse du nombre de cas : il s'agit aussi de réduire les hospitalisations, de limiter les complications et de préserver le quotidien des ménages.

La prévention et la qualité des infrastructures

Récemment, un montant de 20 milliards de francs CFA a été mobilisé pour renforcer les équipements de 150 formations sanitaires réparties aussi bien en milieu urbain qu'en zone rurale sur l'étendue du territoire. Cette modernisation améliore les plateaux techniques, facilite la continuité des soins et renforce la traçabilité médicale.

Derrière ces bâtiments rénovés et les équipements installés, une transformation décisive est à l'œuvre, celle d'un système capable de mieux suivre les patients et d'intervenir plus tôt. L'architecture sanitaire du pays soutient ce projet. Organisé en 6 régions sanitaires et 40 districts sanitaires, le réseau constitue l'ossature des campagnes de prévention et de sensibilisation. Sur le

diffuser des messages ciblés et améliorer la réactivité des interventions. Ainsi, dans les villages comme dans les centres urbains, la santé préventive quitte progressivement les documents de stratégie pour entrer dans les habitudes.

Confronté durant des années à une forte mortalité infantile, le Togo ne manque pas d'initiatives pour relever ce défi. C'est ainsi qu'est mis en œuvre le projet des hôpitaux mère-enfant, dont l'objectif est de réduire la mortalité maternelle et infantile en améliorant l'accès à des soins de qualité pour les mères et les enfants.

Ces centres modernes, qui se multiplient dans toutes les régions, grâce à une volonté claire du gouvernement, permettent de renforcer le plateau technique national, en particulier la réanimation pédiatrique et néonatale. Aussi permettent-ils d'assurer une prise en charge optimale et de garantir des soins de qualité à faible coût, conformément à la vision d'accès universel aux soins.

Grâce aux hôpitaux



Un enfant recevant une dose de vaccin

couverture sanitaire universelle ou la sensibilisation des jeunes contre la consommation des stupéfiants, le

infantile, le Togo affiche un taux de couverture vaccinale de base supérieur à 90 %. Une performance qui place le pays parmi

constitue un autre visage de la révolution au Togo. Dans un contexte où ces pathologies continuent de peser sur les familles et

BULLETIN D'ABONNEMENT



tm
TOGOMATIN



Vous êtes un **annonceur**, un **privé**, une **agence conseil** en communication ou un **homme d'affaires**? Vous avez besoin d'une communication dans le journal **Togo Matin**?

BP: 3017 Lomé-Togo
Tél: 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail: atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
tw: @togomatin

Abonnez-vous au journal quotidien **TOGO MATIN** !

Souhaitez-vous vous abonner au journal Togo Matin ou l'offrir à un (e) ami (e) ou à vos proches?

Nom ou raison sociale: _____
 Profession ou activité: _____
 Adresse: _____ / BP: _____
 Tél: _____ / E-mail: _____

► **Je m'abonne**

☐ Abonnement mensuel:	5.000 FCFA
☐ Abonnement trimestriel:	15.000 FCFA
☐ Abonnement semestriel:	29.000 FCFA
☐ Abonnement annuel:	49.000 FCFA

Remplacez les inconnus par les chiffres qui conviennent

?

+

?

=

8

+

+

?

-

?

=

6

||

13

||

8

Débat: quel sera votre réaction

Un homme découvre à une cérémonie de deuil que sa femme est présentée comme étant la veuve du défunt . L'homme est un enseignant et la femme une revendeuse. Elle voyage pour acheter des céréales, tubercules, fruits et autres pour la vente. Elle fait des jours avant de rentrer.

L'un de ses fournisseurs est devenu son amant, donc quand elle va pour faire des achats, c'est chez son amant là qu'elle passe des séjours. Elle et l'amant se sont mariés donc toute la famille de l'amant la connaît.

Un jour, un ami du mari enseignant l'a invité pour l'accompagner à un funéraille. En ce moment, la femme a déjà quitté depuis plusieurs jours pour le marché. Et c'est arrivé là qu'il a vu sa femme sur une natte entrain de vivre les cérémonies de veuvage coutumier.

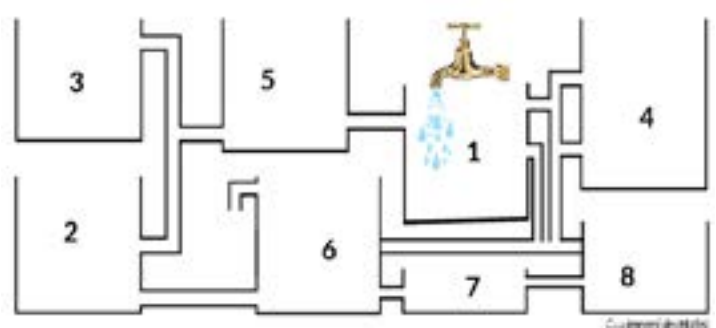
Débat

Des cambrioleurs armés sont entrés dans une maison. ils ont volé de l'argent ainsi que tous les objets de valeur qui s'y trouvaient. Après avoir terminé, ils ont donné une arme à feu au propriétaire de la maison en lui demandant de tirer sur sa femme. L'homme a pris l'arme et a hésité, en repensant à tout l'amour et aux moments inoubliables qu'ils avaient partagés ensemble durant des années. Finalement, il a rendu l'arme aux voleurs en disant qu'il ne pouvait pas tuer sa femme. Le chef des bandits a alors donné l'arme à la femme et lui a intimé de tirer sur son mari. Sans hésiter, elle a visé directement sa tête et a appuyé sur la gâchette, mais l'arme n'était pas chargée.

Les braqueurs ont repris l'arme et sont partis, laissant le couple sous le choc.

Quelle sera votre réaction à la place du mari après le départ des bandits ?

Quels sont les réservoirs qui n'auront pas d'eau?



Courtesy of Shutterstock

Jeu

684

1) Combien de chiffres voyez-vous?

2) Détaillez-les

3) Donnez la somme des chiffres que vous avez trouvé

4) La somme (?) de ces chiffres donne ceci:

? × 2 + 4 ÷ 2 - ? = 2

Courtesy of Shutterstock

Méditation



Courtesy of T1

Quelques ambassades et consulats
■ Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70 ■ Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32 ■ Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40 ■ Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94 ■ Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43 ■ Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25 ■ Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56 ■ Union Européenne; Tél: 22 53 60 00 ■ Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23 ■ Consulat de France; Tél: 22 23 46 40 ■ Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60 ■ Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30 ■ Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25 ■ Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63 ■ Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58 ■ Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35 ■ Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00 ■ Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31 ■ Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80 ■ Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11 ■ RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé		
BIBLIOTHEQUES	AGENCE DE COMMUNICATION	COURRIER EXPRESS
BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10 CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77 INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65	AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com Larry Event Day (LED) Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers	DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26
LIBRAIRIE	SUPERS MARCHES A LOME	OPERATEURS TELEPHONIQUES
GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43 LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66 LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83	CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche) LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43	MOOV :Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14
ESPACES CULTURELS	FRUITS ET LEGUMES	SANTE GENERALISTES
CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86 CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16 CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77 CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 90 64 80 77 CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 22 42 12 07	MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion) MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO) PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38	DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72
MANNEQUINAT & HÔTESSE	DANSE ET COURS DE ZUMBA	OU MANGER ET DORMIR A LOME?
ALLURE MODE AGENCY; Tel: 99 22 04 62 CHALLENGE AGENCY; Tel: 92 27 91 66	AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél : 90 15 39 87 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél : 91 70 61 86	RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80 HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11
SALLE DE CINEMA	AVIATION	MUSCULATION ET MASSAGE
HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55 CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52 CINEMA GREENFIELD; Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55	AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99	Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél : 90 04 76 60 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél : 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél : 22 21 49 70

Production de poissons au Togo

Le gouvernement veut injecter 20 milliards de FCFA

Face à l'écart persistant entre la production nationale et les besoins de consommation, le Togo prévoit d'investir 20,04 milliards de FCFA à l'horizon 2028 afin de renforcer ses capacités dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Cette enveloppe vise notamment à accroître de 25 % la production nationale, mais aussi à améliorer la transformation, la commercialisation et la gestion durable des ressources halieutiques.

En 2022, les besoins en poisson du pays étaient estimés à 105 235 tonnes, contre seulement 22 656 tonnes produites localement. La production nationale ne permettait donc de satisfaire qu'environ 22 % de la demande, obligeant le pays à recourir largement aux importations. Cette dépendance s'explique en partie par une croissance de la demande plus rapide que celle de la production. Entre 2012 et 2022, les besoins du marché sont ainsi passés de 86 905 à 105 235 tonnes, soit une progression proche de 21%. Parallèlement, les volumes issus de la pêche maritime et continentale n'ont pas

suffisamment augmenté pour accompagner cette évolution. Cette situation rend le marché togolais plus vulnérable aux variations des prix et de l'offre sur les marchés internationaux, tout en alourdissant les dépenses consacrées aux importations alimentaires. Accroître la production nationale apparaît dès lors comme une priorité à la fois économique, alimentaire et stratégique.

L'aquaculture, un potentiel de croissance

Dans le cadre de cette stratégie, la pisciculture est appelée à jouer un rôle majeur. Encore peu développée il y a une dizaine d'années, l'aquaculture togolaise connaît depuis une progression notable. La production piscicole est passée de 23 tonnes en 2013 à 1 151 tonnes en 2022, puis à 1 568 tonnes en 2023.

Entre 2022 et 2023, le secteur a ainsi enregistré une croissance de plus de 36 %. Cette évolution témoigne du potentiel d'une filière encore jeune, mais susceptible de contribuer progressivement à la réduction du déficit de production. L'un

des objectifs du plan d'investissement sera donc de soutenir cette dynamique en encourageant le développement des infrastructures, l'acquisition d'équipements et le renforcement des compétences techniques des professionnels du secteur.



Un étang d'élevage de poisson

Un secteur déjà créateur d'emplois

Au-delà de l'enjeu alimentaire, la pêche et l'aquaculture occupent une place importante dans l'économie togolaise. Le secteur génère actuellement plus de 20 000 emplois directs

et près de 150 000 emplois indirects, tout en contribuant à hauteur d'environ 4,5 % au PIB. Une hausse de la production pourrait ainsi bénéficier à l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la commercialisation, en passant par la transformation, la

l'aquaculture, de limiter les pertes après capture et d'améliorer les revenus des producteurs ainsi que ceux des autres acteurs de la filière. Pour le Togo, l'objectif ne consiste donc pas uniquement à produire davantage de poissons. Il s'agit également de

conservation, le transport et la distribution.

Le renforcement de la transformation locale constitue notamment un axe stratégique. Il permettrait de mieux valoriser les produits issus de la pêche et de

bâtir une véritable filière nationale intégrée, capable de répondre à une demande intérieure en hausse, de réduire la dépendance aux importations et de créer davantage de valeur ajoutée et d'emplois au sein de l'économie.

La rédaction

Journée africaine de l'état civil

7400 personnes obtiennent un acte de naissance grâce à une campagne nationale de rattrapage

A l'occasion de la Journée africaine de l'état civil, le 10 août 2026, le gouvernement togolais, à travers le ministère de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, a bouclé une campagne nationale togolaise de rattrapage de l'enregistrement des naissances, menée fin juillet dernier.

Au Togo, cette deuxième campagne a permis à 7 400 personnes, en majorité des élèves, d'obtenir un acte de naissance, document indispensable pour accéder à de nombreux droits et services essentiels. Les premiers jugements supplétifs ont été remis le



Un acte de naissance

31 juillet 2026 à Agbandi, dans la commune de Blitta 2, à l'issue de plusieurs

semaines d'activités de sensibilisation, d'audiences foraines

et de transcription des actes menées dans les 25 communes ciblées par la campagne.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet « État civil » mis en œuvre par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui accompagne le gouvernement togolais dans la modernisation du système national d'état civil. L'objectif est de favoriser l'enregistrement systématique des naissances et de garantir à chaque enfant une identité juridique, condition essentielle pour accéder à l'éducation, aux soins de santé, à la protection sociale, aux

services financiers et à l'exercice des droits liés à la citoyenneté.

Cette deuxième campagne prolonge les résultats obtenus en 2025, où une première opération de rattrapage avait permis à 5 000 personnes de bénéficier d'un jugement supplétif tenant lieu d'acte de naissance. Elle témoigne de l'engagement de l'OIF et des autorités togolaises à réduire durablement le nombre de personnes dépourvues d'identité juridique et de renforcer l'inclusion de tous les citoyens.

La Rédaction

Le goyavier
Cet arbre que l'on a trop souvent réduit à son délicieux fruit sucré...

Aujourd'hui, Afrikasanté a décidé de lever le voile sur un arbre mythique de nos cours et de nos marchés, un arbre que l'on a trop souvent réduit à son délicieux fruit sucré... mais dont les feuilles cachent un véritable laboratoire de la nature. Il s'agit du goyavier.

Appelé Gouyav en Côte d'Ivoire, Gwayaba au Sénégal, ou Muava en Afrique centrale, il est bien plus qu'un simple arbre. C'est un pilier de la pharmacopée traditionnelle africaine. Et aujourd'hui, la science moderne lui rend enfin hommage.

Remède efficace contre la diarrhée

Avant de parler des solutions, il faut rappeler l'ampleur du problème. La diarrhée reste l'une des principales causes de mortalité dans le monde, et l'Afrique est particulièrement touchée. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la diarrhée est la 3ème cause de décès chez les enfants âgés de 1 à 59 mois. Chaque année, l'on estime à 443 832 le nombre d'enfants de moins de 5 ans qui meurent de diarrhée dans le monde. Au niveau mondial, l'on recense près de 1,7 milliard de cas de diarrhée chez l'enfant chaque année. Les régions les plus touchées sont l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud, où les taux de

mortalité restent les plus élevés. Face à cette réalité, valoriser des solutions naturelles, accessibles et scientifiquement validées comme le goyavier est une urgence de santé publique. Une vaste étude scientifique de 2024, publiée dans la revue Frontiers in Pharmacology, a passé au crible 189 recherches sur l'utilisation du goyavier contre la diarrhée. L'usage du goyavier contre la diarrhée est répertorié dans



Les fruits et feuilles du goyavier (Crédit photo : www.ribanjou.com)

la médecine traditionnelle de 44 pays à travers le monde, dont de nombreux pays d'Afrique (Bénin, Congo, Cameroun, Kenya, Ouganda, Madagascar, Nigéria, Guinée, Afrique du Sud...). Les feuilles sont la partie de la plante la plus utilisée (64,3% des cas), et la décoction (faire bouillir) est le mode de préparation le plus représenté. Les jeunes feuilles renferment environ 27 composés actifs (flavonoïdes, tanins, terpènes, polyphénols...)

qui agissent comme des antibactériens naturels et apaisent les spasmes intestinaux. Ce que la science dit : ces composés aident l'organisme à lutter contre les infections responsables de la diarrhée et à retrouver son équilibre digestif. Dans nos campagnes et villes, où l'accès aux soins de santé reste parfois limité, le goyavier est souvent la première arme contre les troubles digestifs. C'est

des questions importantes : quel est le dosage exact et sans danger pour chaque tranche d'âge ? Quelles sont les contre-indications possibles avec d'autres traitements ? L'utilisation des feuilles de goyavier est-elle sans danger pour toutes les populations, y compris les enfants, et avec quel dosage ? Autant de questions auxquelles seuls des experts formés peuvent répondre.

Le conseil de Afrikasanté : un expert, pas de risque !

Chers lecteurs, retenez bien ceci : La nature est généreuse, mais elle n'est pas une automédication. Avant d'utiliser les feuilles de goyavier ou toute autre plante médicinale, prenez l'avis d'un phytothérapeute ou d'un naturopathe qualifié. Ce professionnel saura évaluer votre état général ; adapter la bonne plante et la bonne forme (tisane, extrait, poudre...), vous prescrire le dosage sécurisé pour vous ou votre famille.

Chez Afrikasanté, l'on milite pour une médecine naturelle responsable, qui allie le savoir ancestral à la rigueur scientifique.

En résumé...

Le goyavier est une merveille de la nature, un médicament vert qui a fait ses preuves à travers les

siècles. Face à l'ampleur des décès liés à la diarrhée en Afrique, il représente une piste thérapeutique précieuse, accessible et scientifiquement validée. Mais il mérite toute notre attention... et tout notre respect.

N'oubliez jamais : la meilleure plante au monde, mal dosée, peut devenir dangereuse. Faites confiance à un expert.

Références scientifiques

OMS (2024) – La diarrhée est la 3ème cause de décès chez les enfants de 1 à 59 mois, avec environ 443 832 décès annuels chez les moins de 5 ans. (Source : WHO Fact Sheet on Diarrhoeal Diseases, 2024) Liu C., Jullian V., Chassagne F. (2024)– Ethnobotany, phytochemistry, and biological activities of Psidium guajava in the treatment of diarrhea : a review. Frontiers in Pharmacology, 15, 1459066.

Synthèse de 189 études

IHME/GBD Study (2024)– Les diarrhées ont causé 1,2 million de décès dans le monde en 2021, avec les taux les plus élevés en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. (Source : The Lancet Infectious Diseases, décembre 2024)

Afrikasanté
TikTok : @afrikasante

Clou de girofle

Savez-vous vraiment ce que ce petit clou brun peut faire pour votre santé ?

Vous l'avez tous dans votre cuisine. Vous le mettez dans le riz, dans le poulet, dans le thé... Mais savez-vous vraiment ce que ce petit clou brun peut faire pour votre santé ? Découvrons ensemble ce que la science dit de lui.



Le clou de girofle (www.femmeactuelle.fr)

Les laboratoires du monde entier s'arrachent cette épice. Et pour cause : le clou de girofle contient

plus de 80% d'eugénol, un composé phénolique aux propriétés exceptionnelles. Il est antibactérien (il lutte contre E. coli, Staphylococcus, et même des bactéries résistantes

neuroprotecteur (protège les neurones du stress oxydatif, étudié dans la maladie de Parkinson) ; anticoagulant naturel (attention, cela peut être dangereux si vous prenez déjà des médicaments) ; anti-inflammatoire et antalgique (soulage les douleurs dentaires comme aucun autre). Mais attention, ce n'est pas une plante sans effets néfastes. L'eugénol à forte dose peut être toxique pour le foie. Une huile essentielle mal dosée peut brûler les muqueuses. Et, associé à certains médicaments, sa consommation peut provoquer des hémorragies. Pourquoi Afrikasanté vous parle de cela ? Parce que les Africains ont le trésor de la phytothérapie entre les mains. Mais ce trésor

doit être utilisé avec connaissance et respect. Chez Afrikasanté, l'on ne vend pas de « remèdes miracles ». L'on vous forme, vous explique et vous oriente vers des praticiens qualifiés.

Un phytothérapeute n'est pas un vendeur de plantes. C'est un professionnel qui connaît les dosages sécuritaires, les interactions médicamenteuses, les contre-indications (femmes enceintes, enfants, personnes âgées), et la forme d'administration adaptée (tisane, gélule, huile essentielle, extrait).

Ce que vous pouvez faire dès maintenant

Vous devez reconnaître le clou de girofle comme un médicament potentiel,

pas comme un simple condiment ; vous former avec les modules Afrikasanté pour apprendre à préparer vos propres remèdes maison (en toute sécurité) ; consulter un phytothérapeute avant toute cure, surtout si vous avez une maladie chronique ou si vous prenez un traitement ; commander à la boutique de Afrikasanté, des produits phyto certifiés et dosés (pas du « fait maison » dangereux).

En conclusion, le clou de girofle est un allié puissant, mais pas un jouet. La nature donne tout aux humains, mais elle ne leur donne pas l'ignorance. C'est à eux d'apprendre à utiliser tout ce qu'elle leur donne avec intelligence.

Edem Dadzie

Velléité de grève au PAL

"Un coup d'épée dans l'eau"

Le Port autonome de Lomé poursuit normalement ses activités. Ce mercredi 12 août 2026, les opérations de manutention, d'accueil des navires, d'acheminement et de distribution des marchandises se déroulent sans perturbation majeure, malgré le mouvement de grève annoncé par le Syndicat des agents du Port autonome de Lomé (Syapal).



Sur les quais, les images diffusées par l'autorité portuaire témoignent d'une activité soutenue. Les grues continuent leurs rotations à Lomé Container Terminal (LCT), à Togo Terminal et sur le quai minéralier. Les opérations se poursuivent ainsi dans les différents secteurs, confirmant la continuité du fonctionnement de la plateforme.

Le constat dressé par l'autorité portuaire est sans équivoque : le mouvement de grève n'a pas atteint son

objectif. Il apparaît, selon elle, comme un « coup d'épée dans l'eau » et une tentative de déstabilisation de la nouvelle direction générale. La poursuite des activités portuaires vient, de fait, contredire les annonces faisant état d'une paralysie de la plateforme.

L'autorité rappelle, par ailleurs, une réalité parfois méconnue : LCT fait bel et bien partie du périmètre du Port autonome de Lomé. L'entreprise, qui concentre plus de 70 % du tonnage manipulé au port,

exerce dans le cadre d'une convention de concession signée avec l'autorité portuaire. Elle est soumise au règlement d'exploitation du port et placée sous la supervision de sa direction générale. LCT utilise également des dockers mis à sa disposition par le Port autonome de Lomé.

Le recrutement de dockers pour remplacer les grévistes suscite, de son côté, un réel engouement. L'intérêt manifesté par de nombreux jeunes traduit, selon l'autorité portuaire, la vitalité d'une jeunesse désireuse de travailler et de saisir les opportunités offertes par l'activité portuaire.

Cette continuité confirme la résilience de la chaîne logistique, indispensable aux importateurs, exportateurs, transporteurs et acteurs économiques dépendant directement du bon fonctionnement de la plateforme portuaire.

Au-delà de cet épisode social, le maintien des opérations illustre la place stratégique du Port autonome de Lomé dans l'économie togolaise et dans



les échanges régionaux. Sa position géographique et ses infrastructures en font une plateforme essentielle pour le trafic national et pour l'approvisionnement

que les partenaires engagés en faveur de la compétitivité de la plateforme. Elle réaffirme ainsi sa volonté de poursuivre ses missions avec efficacité, dans



des pays de l'hinterland. L'autorité portuaire remercie les opérateurs économiques pour leur confiance renouvelée ainsi

l'intérêt de l'économie nationale et du commerce régional.

TM

Aflao-Sagbado

La mort de Semekonawo IV replonge le canton dans l'impasse

Togbui Attissogbui Dzogbenyi Semekonawo IV, chef du canton d'Aflao-Sagbado, est décédé quatre jours seulement après son intronisation. Sa disparition vient assombrir davantage un canton qui cherche depuis près de dix ans à sortir d'une crise de succession opposant plusieurs camps au sein de la famille royale.

Le nouveau chef avait été intronisé le vendredi 7 août 2026 au cours d'une cérémonie organisée sur le terrain de l'EPP Sagbado. La rencontre avait enregistré la présence du gouverneur de la Région Maritime et de plusieurs autorités. Pour les pouvoirs publics, cette intronisation devait marquer le retour à la stabilité après une longue période de vacance à la tête du canton.

Mais le sacre était loin

de faire l'unanimité. Une partie de la population et des membres de la famille royale avaient contesté la procédure, estimant que l'accession d'un régent, appelé « Agbota », au trône



Togbui Sémekonawo en position assise lors de son intronisation

ne correspondait pas aux règles coutumières d'Aflao-Sagbado.

Cette nouvelle crise

trouve son origine dans la succession de Togbui Semekonawo III, Innocent, dont le décès avait ouvert une période d'incertitude. Pendant plusieurs années, aucun consensus n'a pu

se dégager autour d'un successeur. La situation a progressivement provoqué des fractures au sein de la

famille royale et contribué à maintenir le canton dans une profonde instabilité. Le conseil coutumier avait pourtant désigné Togbui Edem Semekonawo comme successeur. Mais cette décision s'était heurtée à l'opposition du régent et de ses partisans. Le différend s'est ensuite déplacé sur le terrain administratif et juridique, compliquant davantage la recherche d'un compromis.

Togbui Edem Semekonawo avait notamment été accusé par ses détracteurs d'avoir cherché à organiser son accession au trône en dehors du cadre légal togolais, avec l'appui présumé de Togbui Fiti V, chef suprême d'Aflao, établi au Ghana. Face à cette situation, l'État togolais avait empêché son intronisation, au nom de la préservation de l'ordre

public.

La disparition de Semekonawo IV intervient donc au moment où une nouvelle page semblait s'ouvrir. Elle laisse désormais le canton sans chef et risque de raviver les tensions entre les différents protagonistes.

Pour les 28 villages d'Aflao-Sagbado, le défi reste le même : parvenir à une succession acceptée par les différentes composantes de la communauté. Après une décennie de divisions, le décès du nouveau monarque pourrait ainsi ouvrir un nouveau cycle d'incertitude, alors que la population aspire à une solution durable à cette crise coutumière.

#MaCarte MaLiberté

PROLONGÉE

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2026

-50%

SUR LES FRAIS
DERNIÈRE
CHANCE



DEMANDEZ VOTRE
CARTE **OPEN** OU
CHALLENGE VIA
L'APPLICATION
MYCORIS BANK
OU EN AGENCE
INFO : 8283

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

